

14 Sports

SUITE DE LA PAGE 13

Comment comprendre cela ?

- Si on remet 100 millions à quelqu'un à qui on demande d'avoir une équipe en première division, de faire signer des contrats aux joueurs et de tenir ce championnat pendant huit mois avec ce montant, il ne pourra pas. Il faut absolument que vous puissiez trouver d'autres sources de revenus. Il y en a qui vont jusqu'à s'endetter. La preuve, ceux qui ont voulu rester là-dedans sont tombés. Au retour de la trêve due à la Can U17, le championnat a repris à la 20e journée. Nous avons joué sept journées et on a pu observer l'attitude des clubs. Il y a ceux qui sont capables de tenir la route et il y a les autres. Ce n'est pas forcément mauvais. Sur les forfaits généraux, il y a un débat qui est installé, par exemple, pour Port-Gentil FC. Son forfait général a fait en sorte qu'on annule tous ses matches pour retirer les points à ceux qui avaient gagné contre lui. A ce niveau, l'équité de notre championnat prend un sérieux coup. Comme l'évoquent déjà beaucoup de membres de notre assemblée générale, la sanction devait aller au-delà de la simple relégation en division inférieure. Il faut qu'on arrive à une situation où on vous sort totalement du circuit. Et mieux, les dirigeants identifiés également, devaient être sanctionnés. Pourquoi ne pas interdire un président qui aurait conduit son club à une telle situation, de gestion d'une structure sportive pendant un certain nombre d'années. **Il faut vraiment que les sanctions soient lourdes et sévères pour éviter, à tout aventurier, de venir s'essayer dans notre championnat.** Encore une fois, le football est un business.

Est-ce que ce n'est pas à cause de la subvention de l'Etat que « les aventuriers », on vous cite, ne font plus d'efforts pour chercher d'autres sources de financement ?

- On peut le penser pour certains clubs. Parce que, Dieu merci, il y a des clubs qui n'ont rien à avoir avec ce type de fonctionnement.

On a évoqué la baisse de niveau du championnat. N'est-il pas souhaitable de diminuer à 12 le nombre de clubs et augmenter le niveau du championnat ?

- Ce sont des possibles pistes. Je pense que ce qu'il y a lieu de faire c'est de repartir à la base. Le club n'existe pas seulement au niveau de la Linafp, le club est d'abord affilié à une ligue provinciale. Le travail de tri sur la qualité des clubs doit commencer à se faire à la ligue. C'est important de voir si un club, qui dispute le championnat provincial, est mieux organisé. Car dans la ligue provinciale, il y a une compétition amateur avec ce que cela comporte comme casernements, regroupements, déplacements, etc. Quand un président de club commence à vivre cela en amateur, il commence à s'organiser. Il aura besoin d'un siège, d'un trésorier, d'un secrétaire général, etc. Il vit la réunion technique. Quand ce club est champion pour arriver en D2 professionnel, il a encore un championnat national. A cet effet, je souhaite, si le président fédéral y est favorable, qu'on crée une ligue nationale de football amateur. Elle organiserait des compétitions sur le plan national, mais pour les amateurs. Ça suppose que quand on part de la ligue, on vient d'abord jouer une compétition nationale, mais amateur. Et là-bas, si vous gagnez, vous accédez à un étage au-dessus. Imaginez qu'un club qui part de sa sous-ligue ou de sa ligue et qui rencontre quatre ou cinq niveaux différents avant d'arriver à l'élite, c'est un club déjà structuré. Cela nous éviterait des situations comme celle qu'on a vécues avant la D2. Parce qu'avant que la Linafp ne mette en place la D2 nationale, c'était catastrophique. Vous montez l'équipe le matin, le soir vous jouez le tournoi de la montée au terme de trois ou quatre matches, vous remportez la compétition et vous accédez en première division. C'est en D1 que vous commencez à vous organiser pour chercher une administration, un compte bancaire, un siège, recruter des joueurs expérimentés, etc. Et après, on attend la subvention de l'Etat. Si elle n'arrive pas, on ne joue pas. Non, il faut corser les conditions pour accéder à l'élite. Et c'est un travail d'ensemble, sous la supervision de la Fégafoot et non celui de la Linafp uniquement.

On a l'impression que certains présidents, visiblement essouffés, souhaitent revenir au semi-professionnalisme. Êtes-vous d'accord ?

- Oui, pour une raison simple. On a vu trop gros dans le modèle économique de notre championnat professionnel. On a vu tellement gros qu'aujourd'hui, ça ne tient plus. Et d'ailleurs, depuis le début du championnat professionnel en 2012, on démarre avec des retards, on finit avec des arriérés. Avant de reprendre, on dit qu'il faut payer les arriérés. Oui, l'Etat paye toujours. Mais lorsqu'on paye de façon séquentielle, le résultat escompté n'est pas atteint. Il faut bien payer et à temps, pour avoir un bon résultat. C'est indéniable, l'Etat a mis des moyens conséquents, mais ceux-ci n'ont pas été bien mis. Ils ne sont pas arrivés au moment où ils devaient arriver. C'est la conséquence, d'ailleurs, du manque de régularité de notre championnat. C'est un problème qui sera évoqué lors de notre prochaine assemblée générale. Nous devons maintenant nous adapter à cette situation de difficulté financière. Les choses sont simples : on démarre ou pas. Et si on démarre, on n'arrête pas. Ça ne sert à rien d'arrêter, parce que les interruptions prolongent les saisons, créent des charges supplémentaires pour les clubs, font fuir des éventuels



Photo : J.F. Marola

Brice Mbika Ndjambou : "Sporting Club aurait dû éviter le risque de tricherie."

partenaires. Car un calendrier qui n'est pas maîtrisé de bout en bout, n'attire personne.

Et que dites-vous de l'affaire de Sporting club de Libreville au sujet duquel certains observateurs accusent la Linafp d'être en partie responsable des errements de ce club ?

- Sur cette question, j'avais déjà fait une communication. Bien sûr que les responsabilités sont partagées. Le club est responsable, la Linafp en est aussi par un certain nombre de dysfonctionnements. Nous avons des règlements. Et justement au regard d'un certain nombre de faits similaires qui se sont déjà déroulés dans notre championnat, nous avons mis des garde-fous dans nos règlements. Il y a des clubs qui, depuis leur siège, leurs lieux d'entraînement, depuis l'endroit de leurs recrutements, viennent réellement avec l'intention de tromper. Dès lors qu'on a limité le nombre des joueurs étrangers, et que les clubs estiment qu'il faut qu'ils utilisent encore certains de ses joueurs, ils font dans le faux.

Et qui doit arrêter cela ?

- Les clubs devaient commencer déjà à arrêter eux-mêmes.

Puisque nombre d'entre eux sont des tricheurs, qui doit le faire concrètement ?

- C'est celui qui contrôle qui doit stopper ce fléau.

Mais, c'est la Linafp qui contrôle, non ?

- D'accord, mais s'il fallait simplement que celui qui doit faire la police, le fasse bien et tous les jours, on n'aurait pas des malfaiteurs dans d'autres sociétés. Il y a des gens qui excellent dans la tromperie et la tricherie. Nous sommes dans un jeu de dupes.

Les tricheurs excellent parce qu'ils savent que la police n'est pas efficace ?

- Elle est efficace, mais on trouve même encore le moyen d'affaiblir cette efficacité. Vous savez comment ? Une chose simple et tous les clubs le savent. Nous avons programmé la reprise du championnat pour le mois d'octobre prochain. La date étant fixée et connue, mais pas l'argent. La date arrive, on n'est pas payé, bien évidemment les clubs disent qu'on ne reprend rien. Et à un moment donné, on a l'argent. On se retrouve, puis on se rend compte qu'on a pris du retard. Qu'est-ce qu'ils font ? La Linafp établit les licences, vous allez progressivement régulariser la situation, parce qu'une fois l'argent en possession et la date de la reprise dépassée. Si on fait correctement les qualifications, il faut deux mois pour vérifier près de mille licences. On est souvent pris entre deux options : on ne démarre pas le championnat, on fait les qualifications et là, on peut arriver en décembre. Ou bien on démarre dans des conditions précipitées où le contrôle, qui n'était pas déjà efficient, devient de plus en plus faible, sinon totalement absent. Mais on s'accorde néanmoins en se disant que si on découvre des fraudes, on sanctionne. Encore une fois, je dis que c'est un jeu de dupes. Aujourd'hui, si on s'amuse à prendre certains joueurs que nous voyons tous les jours et qui, semble-t-il, sont devenus des Gabonais, si on fait un contrôle poussé sur ces personnes, on va découvrir beaucoup de choses.

Cela signifie que vous ne faites pas bien la police ?

- Sachez que nous ne sommes pas officiers d'état civil. Quel type de police voulez-vous qu'on fasse ?

Vous devez valider les dossiers des joueurs.

- On le fait. Dans le cas de Mouchili, joueur du Sporting club de Libreville à l'origine des déboires de son club, il a amené l'acte de naissance gabonais.

Et la Linafp l'a validé en sachant bien que la saison précédente, ce joueur avait une licence étrangère. Pourquoi ne pas mettre en branle les services de l'Etat, notamment la documentation pour vérifier si sa naturalisation s'est faite dans les normes ?

- On pourrait faire un an pour réaliser cela si on suit cette procédure.

Un coup de fil pour vérifier.

- On va prendre un temps fou pour le faire. Cela veut dire qu'on prend trente dossiers et on va vers les mairies ici à Libreville ou à l'intérieur du pays. Non, on ne peut pas faire ça. On n'a pas qualité à contester une nationalité. On

n'a pas qualité à contester un document administratif. Dans le souci de tromper, on nous dit, dans le cas de Mouchili, qu'il s'appelle Mouchili Ibrahim né le 29 mai 1993 à Douala de père et de mère camerounais. De nationalité camerounaise. L'arrive, on a les documents, on lui fait la licence. L'année qui suit, son club arrive avec Mabika Mouchili Ibrahim né le 29 mai 1995 au CHL de Libreville. De père Jean Aimé Mabika Bouassa et de mère Hélène Moussavou. Je crois que quand vous êtes en train de faire manuellement les qualifications alors que nous n'avons pas encore installé des outils informatiques capables de nous aider à déceler les irrégularités, c'est difficile.

Est-ce que les clubs ne surfent pas sur vos faiblesses, notamment l'absence de l'outil informatique, pour contourner les difficultés ?

- Ce n'est pas faux. Sporting club aurait dû éviter le risque de tricher. Qu'on le veuille ou non, il y a eu tricherie. La preuve : les adversaires qui ont soulevé la question, notamment OM et Oyem AC, sont allés plus loin. Au CHL, le numéro de l'acte de naissance appartient à une fille, la mairie du 4e arrondissement a fait tout un document pour dire qu'il est faux.

Pourquoi n'avoir pas porté plainte du moment qu'on a tenté de vous abuser ?

- Dans cette affaire, la justice aurait bien pu aussi se saisir. Un faux certificat de nationalité a été délivré. Et il faut savoir qu'à la Linafp, nous avons des organes juridictionnels dont les membres sont complètement indépendants du comité directeur de la Linafp. Ils nous rendent compte quand ils ont terminé leur travail. Au nombre de ces organes, il y a la commission de discipline et d'éthique et la commission d'appel qui existent avec des éminents juristes qui ont rigolé, en regardant le certificat de nationalité de Mouchili. Au moment où nous parlons, ce joueur, qui n'a toujours pas répondu à la convocation de la commission d'appel, a pris la poudre d'escampette. Si les services compétents l'avaient entendu, on aurait sûrement démantelé un grand réseau de tricherie. Ceux qui ont amené le dossier de qualification de Mouchili le connaissent et savaient que son père et sa mère étaient camerounais. Moi, secrétaire général du club, je suis le premier à tiquer. Et l'article 50 du règlement du championnat de D2 est clair : « En cas de déclarations mensongères ou de fraudes, la responsabilité du secrétaire général et du club seuls sont engagés ». Cette disposition a déjà désigné les responsables.

Certains clubs se sont plaints de ce que la Linafp a voulu favoriser CF Mounana, en lui accordant plusieurs matches en retard ?

- CF Mounana a eu des matches en retard certes. Mais dans le principe d'abord, on a joué certaines journées du championnat au même moment que CF Mounana livrait ses matches de coupe de la Caf. Nous avons organisé des matches parfois avancés, et d'autres en retard. Mais je vous le concède sur un seul match, qui a fait en sorte que CF Mounana ait eu une rencontre de trop. Cependant, le principe des matches de retard est indéniable. On a bien vu le Real de Madrid ou Monaco avoir des matches en retard.

Oui, mais ils ont rétabli le principe d'équité qui a fait en sorte qu'avant les deux dernières journées, toutes les équipes aient le même nombre de matches joués.

- Nous avions deux options. Nous privilégions souvent la concertation avec les clubs. Le championnat était prévu se terminer le 30 juillet, parce que CF Mounana devait jouer seul ses deux matches. Et après, on enchaînait les deux dernières levées. Les clubs nous ont fait la proposition de ne retenir que les matches à enjeu. Il y a trois ans, on a vécu un finish extraordinaire entre CF Mounana et Mangasport. Personne ne peut refuser une telle fin de championnat. Les matches en retard n'ont fait qu'étirer la compétition, mais ils ne sont en rien dans l'enjeu, dans l'équité.

Le championnat reprend en octobre, vous l'avez dit. Pour autant, l'idée du resserrement du niveau en procédant à la réduction du nombre de clubs à 12 ne semble pas avoir été retenue ?

- La question avait été évoquée au cours d'un conseil d'administration de la Linafp. L'idée de 12 clubs adoptée, on a même mis des mécanismes. A l'assemblée générale de la Linafp, on l'a expliqué et on l'a adopté. Nous sommes allés au congrès de la Fégafoot où, malheureusement, les clubs ont estimé, puisqu'il se posait le débat sur l'entrée des clubs de deuxième division au congrès fédéral. Le comité exécutif de la Fégafoot a fait une démonstration selon laquelle les clubs de deuxième division ne peuvent rentrer au congrès que si les statuts de la Fégafoot sont modifiés. Et un des articles dit ceci : « Les membres du congrès de la Fégafoot sont les 9 ligues provinciales, les 14 clubs de D1 et 4 associations. » Après ces retrouvailles, les clubs ont sollicité encore un conseil d'administration extraordinaire avant le championnat, pour dire qu'on arrête tout. Le débat aujourd'hui tourne maintenant autour de la baisse du nombre des clubs à la Linafp quand on va modifier les statuts de la Fégafoot.